

LOUS MITIEYS

28

D'AZUR

BULLETIN D'INFORMATION



AVEC LE SOUTIEN DE

LA POSTE 

BUREAU D'AZUR

Le Mot du Maire

L'année 1996 qui s'achève a vu certains projets se mettre en place. Ils aboutiront dans les prochains mois et devraient donner à notre village une autre physionomie.

Pour vous, qui vivez quotidiennement les dures réalités de la vie, peut-être que ces derniers mois ne vous ont pas apporté ce à quoi vous aspiriez.

Les élus de Conseil Municipal, comme je vous l'ai déjà dit, sont à votre écoute pour essayer de résoudre certains de vos problèmes quotidiens. La solidarité doit être, je ne le répèterai jamais assez, l'élément moteur du rassemblement des habitants d'une petite commune.

Aux restera ce petit village agréable dont tout le monde se souviendra lorsqu'il y aura séjourné ou l'aura traversé, comme c'est déjà le cas.

Des générations ont contribué à cette image. Nous ne la galvauderons pas.

Je vous souhaite à tous une bonne santé, une bonne et heureuse année 1997.

M. Laussu

Michel Laussu, Maire d'Azur

et son Conseil Municipal

ont le plaisir de vous inviter à la présentation des

voeux du nouvel an,

le samedi 4 Janvier 1997, à 17h

à la salle des fêtes d'Azur.

BUDGET DE LA COMMUNE

Chaque année, le budget de la Commune est voté.
Voici, présentées, les principales recettes et dépenses:

Dépenses

- **Salaires employés permanents:** 550 000 F (charges comprises)
- **Remboursement emprunts** contractés pour la réalisation ou l'entretien des équipements municipaux (excepté eau et assainissement): 263 400 F
 - annuité pour l'eau: 51 160 F
 - annuité pour l'assainissement: 161 800 F
- Participation aux **syndicats intercommunaux:**

SIVU Marensin (gestion des écoles, cantines, garderies de Messanges, Moliets et Azur):
La participation d'Azur est de 169 400 F

SIVU Voirie:

Remboursement des emprunts contractés pour les travaux de réfection des routes communales (10 kms à Azur) et trottoirs: 148 000 F

SITCOM (incinération ordures ménagères, déchetterie, entretien des conteneurs):

Coût: 160 000 F

La collecte des ordures ménagères est assurée par les services municipaux.

Syndicat de BIREPOULET:

Il est chargé de recueillir les animaux perdus ou abandonnés, chiens et chats.

Coût: 3 600 F

SYDEC:

Il est chargé de l'électrification, renforcement ou équipement des réseaux, création et entretien de l'éclairage public.

Coût: 26 900 F

GEOLANDES (entretien des lacs landais):

La participation d'Azur est de 9 000 F

Recettes

Vente annuelle des produits de la forêt: 336 000 F

Dotation Etat:

Fonctionnement:	339 500
Touristique:	247 300
Elu:	12 200
Solidarité rurale:	14 000
Total:	613 000 F

Taxe Ordures Ménagères:

Particuliers: 128 600 F
Hôtels, campings: 97 000 F

Impôts:

Taxe habitation:	142 492
Foncier bâti:	104 951
Foncier non bâti (forêt, champ, etc..):	75 044
Taxe professionnelle:	93 529
Compensations de l' Etat:	30 929
Total:	446 945 F

Taxe de séjour (1, 50F/jour/personne): 136 810 F

Nous faisons appel au bon sens des Azuriens pour demander la taxe de séjour aux vacanciers. Cette taxe permet de financer des équipements que nous sommes obligés d' effectuer pour la population estivale.

Budget supplémentaire

Commune

Recettes-Dépenses de fonctionnement: 212 537 F
Recettes-Dépenses d' investissement: 127 102 F
7 voix pour: Laussu, Dumora, Charlier, Duler, Brutails, Goalard, Daleau.
4 voix contre: Lacaze, Fesancieux, Ribour, Sutter.

Camping

Recettes-Dépenses de fonctionnement: 66 270 F
Recettes-Dépenses d' investissement: 70 000 F
11 voix pour.

Assainissement

Recettes-Dépenses d' exploitation: 131 000 F
Recettes-Dépenses d' investissement: - 15 000 F
11 voix pour.

LES DOSSIERS COMMUNAUX

Forêt Communale

La forêt communale, y compris la parcelle achetée au bord du lac, n'est pas soumise au régime forestier.

Elle occupe plus de 200 ha du territoire communal et le souci majeur est de bien la gérer et d'en tirer les ressources suffisantes pour alimenter les recettes du budget.

Les coupes rases actuelles proviennent des semis naturels et des plantations. Prochainement, elles seront dues à la culture des pins: labours, semis en ligne, engrais, gain de croissance pour les jeunes semis, peuplement de qualité. (Ex: 1ère éclaircie au bout de 12 années)

Ainsi, la commune pourra compter sur des revenus réguliers à condition qu' aucune catastrophe (incendie, tempête, gel) ne s' abatte sur notre patrimoine.

Résultats de la vente de bois 1996:

Coupe rase: 280 400

Poteaux: 38 450

soit un total de 318 450 F

Cette année, un tracteur a été acheté (120 000 F TTC) pour remplacer l' ancien. Dans les mois prochains, une épareuse devrait compléter notre matériel.

Eau

Les deux prochaines années, des investissements importants seront réalisés: remplacement des conduites " Meste-Pesson " et construction d' un surpresseur pour une meilleure pression sur l' ensemble de la commune pour tous les abonnés.

Coût: 1 million de francs.

La facture d' eau devra subir une augmentation progressive afin de répercuter ces dépenses nécessaires.

Les abonnés sont informés que les compteurs d' eau doivent être accessibles pour effectuer les relevés. Certains nécessitent quelques travaux d' entretien.

Nous espérons que les gens concernés les réaliseront.

Assainissement

Depuis le 1er Juillet, nous sommes reliés à la station d' épuration de Soustons.

Les dépenses engendrées sont:

- 16 000 F au titre de la SAUR pour la gestion des réseaux empruntés dans la commune de Soustons.
- 28 000 F au titre de la SAUR pour l' entretien de la station d' épuration du syndicat de Port d' Albret.
- 16 000 F concernant l' annuité de l' emprunt contracté pour réaliser ce projet.

Soit une dépense annuelle supplémentaire de 60 000 F pour 45 000 m³ d' eaux usées traitées.

Aménagements des bords du lac

Géolandes, le syndicat de gestion des étangs et lacs landais nous a assuré de son aide quant à l'aménagement des berges du lac.

Leur aide serait à hauteur de 80% des investissements réalisés, les autres 20% à la charge de la commune.

Nous avons demandé l'inscription pour 1997, des travaux d'enfouissement des câbles.

Le champ récemment acheté servira d'aire de stationnement.

Une étude paysagiste est en cours.

L'aire existante a été nettoyée, elle sera rendue inaccessible aux véhicules dans les prochaines semaines.

Dans les deux futures années, cet endroit devrait retrouver un aspect beaucoup plus en conformité avec l'environnement.

La gestion du mini-golf et du tennis ne sera plus assurée par la commune. Elle sera confiée, moyennant redevance, à une ou des personne (s) qui seraient intéressées par ce projet.

Aide Sociale

Les membres de la Commission Communale d'Aide Sociale sont à la disposition de tous les Azuriens afin de les aider s'ils jugent cela nécessaire. Rien ne se fera sans leur accord.

Le samedi 21 Décembre, ils accueilleront tous les retraités de la commune pour le repas qui leur est offert.

Nous espérons qu'ils seront nombreux à ce rendez-vous traditionnel.

Lotissement "Les Pins"

Les espaces communs, de l'ancien lotissement les Pins, (voirie et espaces verts) font désormais partie du patrimoine public.

L'acte notarié a été signé chez Maître Petges à Castets, le 19 Décembre 1996.

Nous pensons, et c'est déjà perceptible depuis quelques mois, que cette partie intégrante de la commune retrouvera calme et sérénité.

Aire de stationnement pour gens du voyage

Un syndicat intercommunal regroupant toutes les communes du canton doit être créé pour gérer ce problème.

A Azur, cette aire, comme prévu au schéma départemental, est située route du Cap-de-la-lanne.

Un devis sera étudié afin de matérialiser le mieux possible cet endroit.

Le coût pour Azur serait de l'ordre de 5 000F/an pendant 10 ans, le tout étant géré par le nouveau syndicat.

Numérues

La numérotation et la dénomination des rues sont terminées.
Les derniers numéros ont été installés courant octobre.

Nous renouvelons nos remerciements et félicitations à tous ceux qui ont participé à ce projet.

Piste Cyclable

Les pistes déjà existantes seront entretenues et mieux signalées comme l'ensemble des points qui nous semblent valorisants pour Azur (lavoir, fontaine St Jean, Quartier Nougaro, Ancien Moulin, etc...).

L'ancienne voie ferrée des Landes depuis " Prim " jusqu' à " Capon " va être remise en état pour que les cyclistes puissent l'emprunter tranquillement.

J' ai demandé à Monsieur le Maire de Léon d' essayer de faire de même jusqu' à " Laraou ".

De même, nous étudions le moyen d' aller à vélo depuis le bourg jusqu' au lac en passant par le " Mareus ".

Point tri

Le SITCOM a installé sur Azur un point tri destiné à recevoir diverses ordures. L' endroit a été transféré **Allée des Jardins**. Il sera aménagé dans les mois prochains avec la participation du syndicat. Un fascicule vous a été adressé pour mieux utiliser ces nouveaux conteneurs.

Ordures ménagères

Nous rappelons que les conteneurs d' ordures ménagères doivent être utilisés à ces seuls besoins. Pour les déchets autres, une déchetterie est à la disposition de tous.

Maire Honoraire

Sur proposition de Monsieur le Sous-Préfet de Dax, Monsieur le Préfet des Landes, par arrêté préfectoral du 19 Octobre 1995, a nommé Monsieur Michel Lacaze, Maire d' Azur de 1977 à 1995, Maire Honoraire.

Par ailleurs, par arrêté de Monsieur le Préfet des Landes, Monsieur Guy Bernatets a reçu la médaille d' argent du travail.

Nous leur adressons toutes nos félicitations.

Commission des Bâtiments

Un nombre important de travaux ont été réalisés au sein de notre commune durant l'année 96. Vous verrez qu'ils sont presque tous terminés. La liste des travaux a été établie en début de mandat et notée sur votre bulletin municipal. En voici le récapitulatif:

1) logement Poste

4 fenêtres PVC

1 fenêtre cave

Prises électriques supplémentaires

1 garage mobylette

1 chauffe-eau électrique en remplacement du chauffe-eau à gaz

2) gîte

1 carreau porte d'entrée changé

mise en place de poignées aux placards

tiroir vaisselier réparé

3) salle des jeunes

remise en état du cadre de la porte d'entrée

4) logement de Monsieur Pinsolle

étagère cheminée changée

branchement tout à l'égout

5) cimetière

dépositaire construit

réalisation de l'allée centrale

6) stade

remise en état clôture

chauffe-eau réparés

raccordement à l'égout des vestiaires

apport de caillebotis

7) lavoir communal

remise en état toiture et bordage

8) mairie

amélioration du hall

fermeture d'une porte extérieure

rénovation du bureau du maire et secrétariat

apport de volets roulants

9)abri-bus construit

10) camping

travaux d'entretien, plomberie, menuiserie, électricité, création d'un espace information et amélioration de l'accueil

bac à sable refait et changement d'un barbecue

Le 7ème bloc sanitaire est en cours.

Reste à réaliser pour l'année 97:

1) poste

cheminée cuisine à abattre en toiture

mise en place de volets roulants

Un devis sera demandé pour les termites.

2) cimetière

Un plan sera affiché à l'entrée.

3) place Aristide Briand

remise en état des bancs

4) camping municipal

travaux d'entretien, plomberie

apport de caillebotis intérieur extérieur

réparation de la route à l'intérieur du camping

rehausse du bitume à l'entrée

rénovation des tables de ping-pong

apport de gravier gris

finition du bloc sanitaire

5) début des travaux de la salle multi-activités

D'autres travaux sont en perspective.

Vous en aurez le détail dans le prochain bulletin municipal.

Divers

- Dans un ouvrage consacré à François MITTERRAND, "**Autour de Latche, terre de sérénité**", qui vient de paraître, nous pouvons lire le témoignage apporté par deux Azuriennes Mesdames Bedat Yvonne et Graciannette Claudine.

Un encouragement à se procurer le livre.

- Ouverture du Secrétariat de Mairie

La matinée du samedi sera remplacée par l'après-midi du mercredi à partir du 1er Janvier 1997.

Rappel des heures d'ouverture:

Lundi 13h30-17h30

Mardi 9h00-12h00

Mercredi 13h30-17h30

Jeudi 13h30-17h30

Vendredi 13h30-16h30

- Sainte Geneviève

Les gendarmes de la brigade de Soustons ont fêté la Sainte Geneviève à la salle des fêtes d'Azur en présence de Monsieur Caulonque, Conseiller général, des Maires de Messanges, Moliets, Magescq, Vieux-Boucau, Tosse, Soustons, des représentants des autorités militaires et du représentant des retraités de la gendarmerie.

A l'issue de la messe, célébrée en l'église d'Azur par l'Abbé Libat, Monsieur le Maire, l'adjudant Mr Benda et Mr Caulonque ont fait l'éloge des gendarmes et rendu hommage à leurs épouses, veuves et retraités de la gendarmerie.

Pour clôturer cette cérémonie, une première à AZUR, et rassembler tous les invités, près de 200, un vin d'honneur était offert par la municipalité.

Le repas s'est déroulé à l'Hôtel des Pins.

- Fête des Pompiers de Soustons

Elle aura lieu à AZUR le 18 Janvier prochain.

- Téléthon

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette journée.
AZUR a ainsi contribué, à sa manière, par sa générosité, à la réussite du Téléthon 96.

ETRI-CIVIL

Naissances

Emma Deborah LARREBAIGT, le 13 Mars
Laetitia ROUX, le 6 Septembre
Anouck Marie LAURENDEAU, le 2 Novembre
Kévin Avelino MARTINS, le 20 Novembre
Meilleurs vœux de bonheur et félicitations aux parents

Mariage

Melle Murielle PARIS et Mr Eric NOUGAREDE, le 31 Août
Nos vœux de bonheur et félicitations aux parents

Décès

Mme Hélène FERROU, le 25 Juillet
Mr Jacques BERNOS, le 19 Novembre
Nos condoléances

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Bilan de la saison

Cette année 1996, les professionnels du tourisme azuriens consultés ont déclaré avoir réalisé une bonne saison, malgré un mois de Juillet frileux et un mois d' Août court.

Cela s' est traduit de la même manière au camping municipal, qui a vu son chiffre d' affaires progresser de 5% cette année pour atteindre 1 020 000 F HT.

La taxe de séjour perçue sur l' ensemble de la commune stagne de 138 960F à 136 810F.

Les agriculteurs ont réalisé une bonne production de maïs, après une récolte moyenne au niveau des asperges. Souhaitons leur que, financièrement, leurs espoirs ne soient pas déçus.

Les associations, ont une nouvelle fois réussi, à travers leurs animations variées, à drainer autour d' elles une nombreuse assistance, heureuse de trouver à Azur une convivialité et une certaine joie de vivre.

Nous les félicitons vivement et nous les remercions de consacrer beaucoup de temps aux autres et à la renommée de leur village.

Le coin des Retraités

L' année 96 s' achève ... déjà!

Le temps passe vite chez les Retraités toujours soucieux de passer de bonnes journées agréablement. Outre les activités du mercredi qui rassemblent toujours sensiblement les mêmes personnes, heureuses de se retrouver pour engager de bonnes parties de pétanque, s' exercer à la belote ou aux jeux de société et discuter surtout de choses et d' autres ... chaque mois réunit les membres du Club pour un goûter, un repas ou un voyage.

C' est ainsi qu' en Septembre, nous sommes allés à la dune du Pyla, au sommet de laquelle quelques téméraires ont pu admirer un magnifique panorama. Après un succulent repas à Arcachon, l' après-midi était consacré à une longue promenade en bateau vers les parcs à huîtres.

La visite, pour le moins " sportive ", des grottes de Bétharam proposée en Octobre, par une journée estivale, enchanta tout le monde. L' après-midi fut consacré à la visite de Lourdes et, pour certains, à la montée au pic du Jer en funiculaire.

Début Novembre, c' est autour d' un bon pastis landais que les membres du Club ont passé un bel après-midi.

Enfin, c' est par une sortie à Ibardin que s' est terminée cette année 96: il fallait bien s' approvisionner en vue des fêtes de fin d' année!

1997 se profile à l' horizon avec d' autres projets, un planning établi comme suit:

- Assemblée générale et goûter des Rois:

mercredi 8 Janvier 97

- Repas du Club:

mercredi 29 Janvier 97

- Goûter des Merveilles:

mercredi 19 Février 97

- Repas des Asperges:

- mercredi 28 Mai 97
- Voyages d'une journée:
 - Domaine d' Ognos, Bastide d' Armagnac**
mercredi 19 Mars 97
 - Croisière sur l' Adour** sur la vedette La Hire - Repas à Port de Lanne:
mercredi 23 Avril 97
 - Gavarnie:**
mercredi 18 Juin 97

Excellente année à tous!

Le Relais Paroissial

Le Relais Paroissial d' Azur composé de

- Président: Fernand Piécourt
- Trésorière: Anne-Marie Cayuela
- Secrétaire: Monique Fesancieux

a décidé de fêter son patron " St Jean ".

A cette occasion, l' Association organisera un feu le **21 Juin 1997**.

Nous vous invitons à venir nombreux autour de cette flamme.

Ambiance musicale et convivialité seront au rendez-vous.

Nous adressons nos meilleurs voeux pour l' année 97.

Les Archers d' Azur

MURET: Tir en Campagne FRANCE-ESPAGNE

- Benjamin
1er Guillaume DALEAU
- Minimes
1er Jean LAMOLIATE
2ème Thierry LAHARY
- Junior
2ème Eric LAHARY
- Vétéran
2ème Jacques LAHARY

PISSOS: Trophée des Pyrénées

- Minimes
1er Thierry LAHARY
2ème Jean LAMOLIATE
- Junior
3ème Eric LAHARY

OEYRELUY: Championnat des Landes Fédéral

- Benjamin
1er Guillaume DALEAU

- Minimes

1er Jean LAMOLIATE
4ème Thierry LAHARY

- Sénior D

1ère Béatrice LAHARY

- Junior

1er Eric LAHARY

- Vétéran

1er Jacques LAHARY

TONNEINS: Championnat d' Aquitaine Fédéral

- Vétéran D

2ème Denise PAYAN

- Vétéran

3ème Jean PAYAN

JAUNAY-CLAN: (Futuroscope) Championnat de France Fédéral

- Vétéran D

7ème Denise PAYAN

COMPIEGNE: Championnat de France Jeunes

- Benjamin

23ème Guillaume DALEAU

- Minimes

9ème Jean LAMOLIATE
24ème Thierry LAHARY

VAGNEY (Vosges) Championnat de France Adulte

- Junior

16ème Eric LAHARY

- Vétéran

35ème Jacques LAHARY

SAISON 1997

1er Juin: Tir en Campagne (Couchitre), Championnat Départemental
22 Juin: Tir Fédéral au Stade d' Azur.

Les Fêtes Locales d' AZUR

Le vendredi soir, après la première étape de la course de trottinettes, de nombreux enfants ont participé aux petits jeux organisés par le Comité des Fêtes.

En même temps 44 équipes s'inscrivaient au concours de pétanque en doublettes se disputant les coupes offertes par le Comité des Fêtes et Michel Fontagné d' Azur.

Le concours a été gagné par Mrs Campistron et Martin qui ont battu Mrs Capdepont et Dusseaux à 1h30 du matin;

La consolante par les ex-Azuriens Jean-Paul et Gilles Lassus face à Moreira et Cazauno;

La super consolante par Mrs Duces et Nadin devant Lauga et Bedat.

Le samedi matin, les membres du Comité des Fêtes aidés par quelques amis ont nettoyé les moules et installé les tables et bancs pour préparer le repas champêtre.

A 16h, le départ de la course cycliste a été donné par Michel Laussu, Maire d'Azur, sur un nouveau circuit de 1 750m fermé totalement à la circulation routière, offrant une sécurité maximum aux coureurs.

En l'absence des services de Gendarmerie, il faut remercier les signaleurs et les employés municipaux qui ont très bien assuré leurs tâches.

L'ancien de l'épreuve, Jean-Pierre Barbe a franchi le premier la ligne d'arrivée, effectuant les 89 tours en 2h50'.

Mlle Marjolaine Darracq a remis le bouquet au vainqueur; Mr Jean-Michel Duler, Président du Comité des Fêtes, remettant la coupe à Loïc Larquier, 1er junior de l'épreuve. La coupe a été offerte par le bureau de Poste d'Azur.

Classement de l'épreuve:

- 1er Jean-Pierre BARBE du CA Béglais
- 2ème Alain LOUSTAUNOU du SC Navarrais
- 3ème Joël PALENGOT du FC Oloron
- 4ème Serge CARRIBON du SA Mauléon
- 5ème Loïc LARQUIER du Stade Montois

Le Comité tient à remercier tous les artisans, commerçants et tous les généreux donateurs pour les nombreuses primes offertes aux cyclistes.

Le repas champêtre animé par l'excellente banda de Castets " Lous Tiarrots " a encore une fois connu son succès habituel.

Le dimanche matin, après la messe animée par la chorale interparoissiale d'Azur, Messanges et Moliets, l'ultime étape de la course de trottinettes donnait le classement général suivant:

1er Rémi CALCOS (vainqueur des trois étapes)

2ème Fabien CALCOS

3ème Catherine CHENFELD

23 enfants ont participé à la compétition, récompensés par des cadeaux divers.

Les exposants de voitures anciennes sont arrivés de l'hôtel des Pins d'Azur pour participer à l'apéritif offert aux invités du Comité des Fêtes et de l'Association Paroissiale sous les platanes de la cour de l'école publique.

L'après-midi, après une exposition de véhicules d'autrefois, le jury a donné le 1er prix à une superbe traction étincelante sous un beau soleil, le conducteur et les passagères étant habillés avec des tenues d'époque.

Ont été également récompensées une Citroën Rosalie, une autre traction, une VW Carman, une Chevrolet, une Triumph, et à noter également l'amicale participation de Mr Lacaze avec sa superbe Citroën Torpedo type B2.

Les fêtes ont été clôturées par un bal disco.

Il n'y a pas eu de dégradations, ni de bagarres durant ces fêtes, ce qui devient exceptionnel de nos jours; le Comité des Fêtes remercie tous les participants pour leur bonne tenue.

Le mot du Comité des Fêtes

Les sardinades:

Cet été encore, le beau temps a contribué à la réussite des soirées au bord du lac, qui ont connu leur succès habituel.

Les groupes folkloriques et le Toro de Fuego sont très prisés par le public.

Les fêtes locales:

voir compte-rendu

L'Assemblée générale a eu lieu le 23 Novembre 1996 et a renouvelé le Conseil d'administration.

Président: Jean-Michel Duler

Vice-Président: Sébastien Deroo

Trésorière: Sylvie Fernandes

Trésorier Adjoint: Pierre Fernandes

Secrétaire: Sandrine Da Silva

Secrétaire Adjointe: Marjolaine Darracq

Les animations 97:

Cavalcade

Repas du 1er Mai

Sardinades les 18 et 25 Juillet et 14 Août

Fêtes Locales les 29, 30 et 31 Août

Bonnes Fêtes et Meilleurs Voeux pour 1997

U . S . A . Foot-Loisir

L'Union Sportive Azurienne comprenait deux sections: Les Archers et le Foot-Loisir.

Le groupe des Archers ayant voulu prendre son indépendance, possède donc maintenant son association. Il ne restait plus qu'à la section du Foot-Loisir de prendre elle aussi le titre d'une association.

Suite à la réunion du 7 Septembre 1996, nous avons été obligés de modifier les statuts de l'USA et avons gardé le même numéro ainsi que USA complétée par Foot-Loisir.

L'Association compte à ce jour 23 licenciés.

Les entraînements sont réguliers et soutenus.

Depuis le 6 Octobre, huit matchs ont été disputés dans une ambiance agréable: 4 à domicile et 4 à l'extérieur. Nous avons pu à chaque match jouer avec une équipe complète.

Les scores vont en s'améliorant, souhaitons que cela continue dans le même esprit.

A.C.C.A.

Lors de l'Assemblée générale, aucun changement n'est survenu au sein du Conseil d'administration. Le bureau n'a pas subi de modification, chaque membre a gardé ses fonctions.

Malgré la gratuité de la carte pour les nouveaux chasseurs, le nombre des permis diminue sensiblement chaque saison.

Le gibier sédentaire: Les faisans étaient nombreux pour l'ouverture grâce à quelques couvées et à d'importants lâchers. Le lièvre se maintient bien sur notre commune grâce aux efforts de repeuplement et au respect des chasseurs.

Heureusement, nous ne connaissons pas pour l' instant les problèmes de maladie que connaissent certains départements limitrophes.

Les migrateurs: Saison très moyenne pour les alouettes et les palombes; quant au gibier d' eau, ce n' est guère mieux pour l' instant. La bécasse peut toujours satisfaire les passionnés, adeptes de longues marches.

Les battues aux cerfs et aux biches sont terminées.

Quatorze chevreuils ont été pris en une journée; deux ont été offerts au CCAS. Nous y retournerons les 28 et 29 Décembre prochains pour les treize restants.

Notre plan de chasse a été attribué après comptages.

Pour la saison prochaine, l' expérience sera renouvelée en coordination et simultanément sur toutes les communes environnantes.

Il est difficile d' estimer la population du grand gibier pour la demande du plan de chasse, huit mois à l' avance, bien avant les naissances. De plus, ces grands animaux se déplacent énormément pour se nourrir.

Le traditionnel méchoui a eu lieu le 7 Décembre.

Une fois encore, il a rassemblé un grand nombre de chasseurs accompagnés de leurs épouses.

Je renouvelle mes félicitations aux cuisiniers et remercie les personnes qui ont oeuvré pour la réussite de cette soirée.

Malheureusement, cette saison a été marquée par le décès de Monsieur Jacques Bernos. Il était membre du Conseil d' administration depuis 12 ans. Jacques participait aux travaux bénévolement. Nous garderons le souvenir d' un homme calme et disponible pour notre société.

Au nom de tous les chasseurs, je renouvelle mes sincères condoléances à sa famille.

Rappel:

Fermeture de la chasse au lièvre le 25 Décembre, de la chasse au lapin le 12 Janvier.

D' importants lâchers de gibiers reproducteurs auront lieu.

Il est demandé de ne pas laisser les chiens en divagation, afin de ne pas compromettre la saison prochaine.

Je vous rappelle que toutes les déclarations d' armes doivent être faites avant le **31 Décembre**.

Page 1

Page 1






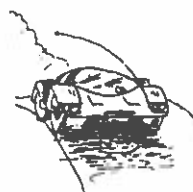






Un concentré de sécurité



Un concentré de performances

Quel que soit votre besoin d'épargne... LA POSTE y répond !

PRÉCAUTION & PROJET	LA POSTE	PERFORMANCE & PRÉVOYANCE
<ul style="list-style-type: none"> • PLAN D'ÉPARGNE • LIVRET D'ÉPARGNE <p>LOGEMENT</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • SICAV <i>a capitalisation</i> • EMPRUNTS OBLIGATOIRES <i>a revenu trimestriel</i> 	
		<ul style="list-style-type: none"> • BONS de CAPITALISATION 
<ul style="list-style-type: none"> • LIVRET A • Codevi • Epargne populaire 	<ul style="list-style-type: none"> • ASSURANCE VIE • AVANTAGES FISCAUX 	
		
<ul style="list-style-type: none"> • ASSURANCE DÉCÈS 	<ul style="list-style-type: none"> • COMPLEMENT de RETRAITE • ACHAT et VENTE d' ACTIONS 	
		

nous sommes à votre écoute, contactez votre receveur des Postes



Un concentré d'avantages fiscaux

- Chaque année, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 1.000 F. + 250 F. par enfant à charge.
 - Dès 8 ans, vos plus-values sont totalement exonérées d'impôt.
 - Un rendement minimum de 4,5% vous est garanti pendant 10 ans, auquel s'ajoutent 90% des bénéfices issus de la gestion de votre placement.
 - D'ores et déjà, un rendement de 6,14% vous est assuré pour 1994.
- Poste Avenir est un contrat collectif d'assurance sur la vie.
 souscrit par La Poste auprès de la CNP, entreprise régie par le Code des Assurances.